Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 35 (1955)

Heft: 1

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT Bilan de fin d'année. - Cette période de l'année est DU MOIS propice aux bilans, et M. Edgar Faure, ministre des finances, n'a pas manqué de sacrifier à l'usage. Le ministre n'a pas lieu d'être mécontent des résultats de la politique d'expansion dans la stabilité des prix qu'il poursuit depuis dix-huit mois, et la situation favorable actuelle lui semble un encouragement à continuer ses efforts.

> « 1954 restera l'année du redressement économique et de l'assainissement financier, a-t-il déclaré en substance au cours d'une conférence de presse. Notre production, en augmentation de 8 %, a progressé plus qu'aucune autre en Europe. Nos échanges extérieurs, largement déficitaires en 1953, se sont redressés, et nous sommes passés, à l'Union européenne de paiements, de la position de dernier débiteur à celle de second créancier. Pour la première fois depuis la guerre, nous avons vendu plus de produits agricoles que nous n'en avons acheté. Nous sommes ainsi parvenus au seuil de l'indépendance économique. »

POLITIQUE Le maintien de procédés artificiels. - M. Faure réalise ÉCONOMIQUE parfaitement que ce redressement est dû en partie au maintien de procédés artificiels, tels que l'aide à l'exportation et la taxe de compensation. Mais il estime ces artifices justifiés par la disparité des prix. C'est pourquoi la compression des prix français doit-elle rester un des premiers objectifs du gouvernement. Par ailleurs, celui-ci s'apprête à poursuivre la libération des échanges au-delà de 75 % et à faire passer des produits actuellement libérés avec taxe dans la catégorie des produits libérés sans taxe, tout en réduisant le taux de cette dernière. Par contre, on ne semble pas encore envisager la possibilité de supprimer progressivement l'aide à l'exportation. L'indépendance économique de la France est apparemment une plante trop jeune pour pouvoir se passer de tuteurs.

COMMERCE Décembre et année 1954. — L'amélioration du commerce EXTÉRIEUR extérieur a fait de nouveaux progrès en décembre, l'augmentation des importations ayant été plus que compensée par le développement des exportations. La balance commerciale a été de ce fait débitrice seulement de 4 milliards avec l'étranger contre 3,4 milliards en novembre.

> Pour toute l'année 1954, les importations se sont élevées à 1.110,8 milliards et les exportations 965,7 milliards, contre respectivement 1.092,2 et 886,1 milliards en 1953, de sorte que le solde passifa été réduit de 206, là 145, l milliards.

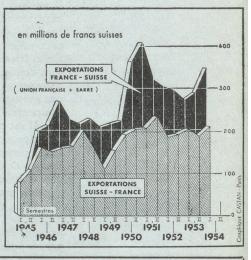
> Avec la Suisse les chiffres de l'année 1954 ont retrouvé leur niveau record de 1951 : 726,5 millions de francs suisses d'exportations de l'Union française vers la Suisse, contre 591,1 en 1953 et 729,4 en 1951; 446,8 millions de francs suisses d'exportations suisses vers l'Union française contre 421,2 en 1953 et 444,4 en 1951.

U. E P. La France rembourse ses dettes à l'U.E.P. - La France a décidé de rembourser par anticipation le reliquat non consolidé de sa dette envers l'Union européenne de paiements (U. E. P.). Lors du dernier renouvellement de l'U. E. P., intervenu le 30 juin 1954, la dette française envers l'Union s'élevait à 312 millions de dollars (unités de compte). Il fut décidé que, sur ce montant, 58 millions seraient remboursés immédiatement et 174 millions consolidés et amortis par versements échelonnés sur sept ans. Il subsistait donc un reliquat de 80 millions qui fera maintenant l'objet d'un remboursement anticipé. Succédant à d'autres remboursements anticipés d'emprunts extérieurs, cette opération marque un nouveau pas vers l'assainissement de la situation financière extérieure de la France.

La Bourse. - La Bourse a toutes les raisons d'être satis- FINANGES faite de l'année 1954. Jamais encore le marché des valeurs n'avait enregistré des plus-values aussi importantes pendant une période de stabilité des prix. L'indice général des valeurs françaises à revenu variable s'est relevé, en 1954, de 63,7 %, tandis que la capitalisation boursière de ces mêmes valeurs s'accroissait de 77 %, en passant, fin décembre 1954, à 2.699 milliards de francs au lieu de 1.525 milliards fin 1953.

En face de cette hausse massive et continue, la Chambre syndicale des agents de change a cru devoir donner un avertissement au marché, en relevant, par deux fois, la marge de couverture pour les opérations à terme. La Bourse n'est pas restée insensible à cet avertissement. En effet, le marché a dû récemment faire face à des dégagements qui ont entraîné un tassement plus ou moins prononcé de la cote.

GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS Chiffre de l'année Chiffre du mois Dernier chiffre précédent précédente Cours Napoléon . 13 janv. 13 jauv. 9 déc. 9 déc. 13 janv. 2.650 3.310 2.630 13 janv. 88 87,50 7 janv. 345 3 déc. 323 7 janvv. 162 189 188 novembre octobre novembre 178 novembre décembre 144.9 novembre 144.2 décembre 142.1 octobre 16,0 septembre 14,4 40,9 octobre 16,5 Voyageurs (millions) Ind. vol. import. (1938 = 100) Ind. vol. export. (1938 = 100). septembre octobre 16,5 octobre 42.4 octobre novembre novembre octobre novembre

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT Emprunt français en Suisse. - Du 13 au 17 janvier a été DU MOIS offert en souscription sur le marché suisse un emprunt 4 % de la Compagnie française des Pétroles, de 50 millions de francs suisses, au prix d'émission de 100 %, amortissable par 5 remboursements annuels de 10 millions de francs de 1966 à 1970 avec possibilité pour la débitrice de rembourser l'emprunt par anticipation, en totalité, ou de renforcer les amortissements annuels à partir de 1966.

C'est le troisième emprunt français émis en Suisse depuis

CONSEIL Le nouveau chef du Département fédéral de l'éco-FÉDERAL nomie publique. - Lors de la répartition des Départements entre les Conseillers fédéraux, c'est à M. Thomas Holenstein, élu en décembre 1954, que le Département fédéral de l'Économie publique a été attribué. M. Lepori, qui vient également d'entrer au Conseil fédéral, dirigera le Département des Postes et Chemins de fer, et M. Chaudet le Départes ment militaire. Les Conseillers fédéraux déjà en fonctionont conservé leurs Départements respectifs, à savoir M. Max

> Petitpierre celui des Affaires étrangères, M. Streuil celui des Finances, M. Etter celui de l'Intérieur, M. Feldmann celui de

U. E. P.

Position de la Suisse en décembre. - Pour décembre, le solde actif de la Suisse s'est élevé à 10.8 millions de fr. Ce nouveau solde actif est dû surtout à une bonification des intérêts sur le crédit de la Confédération pour

MERCE FRANCO-SUISSE en millions de francs suisses EXPORTATIONS FRANCE - SUISSE

55

50

45

40

EXPORTATIONS SUISSE - FRANCE

Justice et Police. SARRE)

COURS ET INDICES SUISSES											
	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente						
	12:	00.05	10.74	00.50	15.	22.05					
Cours pièce or 20 fr. s			10 déc.		15 janv. 15 janv.	33,25					
Cours billet 100 fr. fr			10 déc.	1,13 3/4 406,8	décembre	$\frac{1,13^{1}}{332,5}$					
Ind. gén. actions Coeff. d'activité industrielle	aecemore	400,0	2º trim.	400,0	3e trim.	332,3					
(100 = satisfaisant)	54	130		198	53	126					
Ind. prix de gros $(1939 = 100)$.			novembre		décembre	210,9					
Coût de la vie $(1939 = 100)$.	décembre		novembre	173	décembre	170,1					
Ind. salaires hor. réels (1939 =	3º trim.		3e trim.		3e trim.	1.0,1					
100)	54	114,2			53	114,7					
Marchandises transportées	5,	,-		110,1	33						
C. F. F. (mio de t.)	novembre	2,0	octobre	2.0	novembre	1,8					
Voyageurs (millions)	novembre	16,3	octobre		novembre	16,1					
Ind. import. (1938 = 100)	décembre	211	novembre		décembre	185					
Ind. export.) 1938 = 100)	décembre	229	novembre	216	décembre	206					

le deuxième semestre. Ainsi le trafic des paiements entre la Suisse et les autres pays membres de l'U. E. P. est pratiquement équilibré. Compte tenu des amortissements prévus par les accords de consolidation, le crédit de la Confédération à l'U. E. P. s'est légèrement réduit de 734,7 millions à 733 millions en regard de 798 millions au 31 décembre 1953. Le crédit total est donc utilisé pour 78,9 p. 100.

Sont entrés en vigueur le ler janvier 1955 divers arrêtés LÉGISLATION fédéraux concernant entre autres la continuation de l'aide FÉDÉBALE temporaire accordée à des entreprises privées de chemins de fer et de navigation, la prorogation des dispositions sur l'ajournement des termes de déménagement et la prorogation des mesures de défense économique envers l'étranger. Sont entrées également en vigueur à la date précitée certaines dispositions de la loi fédérale sur l'agriculture ainsi que la loi fédérale du 30 septembre 1954 sur les mesures préparatoires en vue de combattre les crises et de procurer du travail.

A partir du ler janvier 1955 également, l'Office fédéral des assurances sociales a été détaché du Département de l'Économie publique et dépend dorénavant du Département de l'Intérieur.

Protection des locataires et des consommateurs. - VOTATION Le Conseil fédéral a fixé aux 12 et 13 mars prochain la votation FÉDÉRALE relative à l'initiative concernant la protection des locataires et des consommateurs. L'Assemblée fédérale a décidé de proposer au peuple de rejeter cette initiative, en adoptant en revanche un contre-projet prorogeant jusqu'au 31 décembre 1960 les dispositions constitutionnelles sur le maintien temporaire du contrôle des prix réduits. Ajoutons que l'initiative, lancée par l'Union syndicale et le Parti socialiste, accorde au Conseil fédéral de véritables pleins pouvoirs pour arrêter les dispositions d'exécution nécessaires et exclut ainsi l'institution démocratique du referendum.

Banque Nationale Suisse. — Les situations comparatives FINANCES en fin d'année font ressortir les chiffres suivants (en millions de francs):

		fin 1953	fin 1954
		_	_
encaisse-or	 	 6.086,1	6.323,4
devises	 	 522,1	549,4
effets de change		191,9	101,2
avances sur nantissement	 	 65,2	116,6
billets en circulation	 	 5.228,5	5.411,6
engagements à vue	 	 1.540,9	1.705,4

L'année 1954. — Pour l'année écoulée, les importations COMMERCE se sont élevées à 5.591,6 millions de francs (contre 5.070,7 EXTÉRIEUR millions) et les exportations à 5.271,5 millions (contre 5.164.6 millions de francs). Il en ressort donc un solde passif de 320,1 millions de francs, alors qu'en 1953 la balance commerciale avait présenté un solde actif de 93.9 millions de francs